

À la découverte des arts plastiques DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

► Le Secteur des Arts plastiques de Hainaut Culture Tourisme lance un appel à candidature aux écoles du Hainaut pour participer à l'expérience *L'artiste à la classe*. Avec ce projet, 70 œuvres d'art issues de la collection provinciale sont prêtées aux écoles pour sensibiliser les élèves aux pratiques de l'art actuel. *"Ces œuvres sont choisies en fonction de leur résonance et de leur pertinence avec l'actualité. Elles sont inscrites dans notre époque et soulèvent des questions en adéquation avec les interrogations des jeunes"*, précise Adèle Santocono, initiatrice du projet depuis 2013. L'artiste est ensuite invité à rencontrer les jeunes et à parler de son œuvre en classe.

En pratique, l'enseignant doit pouvoir libérer 6 x 50 minutes dans son horaire pour rencontrer l'équipe du Secteur des Arts plastiques, découvrir les œuvres de la collection, en choisir trois, inviter l'artiste, etc. Le choix de l'œuvre qui sera exposée en classe, c'est l'affaire des élèves qui apprendront ensuite à réaliser l'exposition dans l'espace-classe et dans des conditions muséales optimales. *"Une mallette pédagogique pensée par le Centre de la Gravure et de l'image*

imprimée de La Louvière est intégrée au projet. Des cartes postales pour chaque œuvre du projet ont été réalisées afin de communiquer sur la présence de celle-ci dans l'établissement scolaire", ajoute l'animatrice Maryse Lechien.

POUR POSER SA CANDIDATURE, il suffit de contacter le secteur des Arts plastiques de Hainaut culture Tourisme et de communiquer les noms et les coordonnées de l'établissement scolaire et de l'enseignant; la matière enseignée et la classe concernée (préciser si ce sont les élèves ou les enseignants qui changent de local); la période de l'année privilégiée par l'enseignant pour mettre en place le projet. Une convention de prêt est signée entre l'établissement scolaire et le Secteur des Arts plastiques. Le prêt de l'œuvre est gratuit. L'accrochage et les transports de l'œuvre sont pris en charge par le Secteur des Arts plastiques. Il faut prévoir un local d'exposition fermé à clefs et veiller au respect matériel de l'œuvre en prêt. Infos : 064/23.77.46 ou via maryse.lechien@gmail.com.

A. Lcx